

Compte rendu de séance

Séance du 21 janvier 2026

L' an 2026 et le 21 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de La Lande Chasles, sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire.

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mr BERSON Christophe, Mr CANTIN Jeannick, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mr LECLERC Sylvain, Mlle PERROCHON Morgane, Mme POIRRIER Angélique

Excusé(s) :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 07
- Présents : 07

Date de la convocation : 14/01/2026

Date d'affichage : 14/01/2026

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 21/01/2026

et publication ou notification
du 21/01/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mme AUBERGEON Sylvaine

SOMMAIRE

- Évolution du règlement « Commerce Plus »
- Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine : délégués
- Validation prix déplacement et visites 25 avril 2026 à Paris
- Élection : rappel et inscriptions
- Questions diverses

1 – Évolution du règlement « Commerce Plus »

Monsieur le Maire, Monsieur le 1er adjoint présentent la modification du règlement « Commerce Plus » émis par la communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

Après délibération, le conseil municipal approuve l'évolution du règlement, le cofinancement et détermine le périmètre de centralité sur l'ensemble de la commune.

2 – Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine : délégués

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, Monsieur le Maire propose sa candidature en qualité de titulaire et Monsieur Jeannick Cantin, 1er adjoint en qualité de délégué suppléant.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

3 – Validation prix déplacement et visites 25 avril 2026 à Paris

Monsieur le Maire présente les différents tarifs pour la sortie organisée le 25 avril 2026 : incluant l'autocariste, l'arc de triomphe, le bateau-mouches et le bus de ville, et propose pour l'ensemble des prestations **40 euros** pour les habitants de La Lande-Chasles, les propriétaires fonciers, ainsi que les personnes inscrites sur la liste électorale (participation de la commune à 50% pour l'autocariste), et **60 euros** pour les personnes extérieures.

Le conseil municipal émet un avis favorable

Avis aux habitants et propriétaires fonciers : Il est rappelé que les inscriptions seront closes le 15 mars prochain. Les inscriptions sont prises aux horaires d'ouverture de mairie et seront définitives lors du règlement.

4 – Indemnité de gardiennage

Monsieur le maire propose au conseil municipal de renouveler l'indemnité de gardiennage en application de la circulaire du 09 octobre 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal attribue la somme de 503,42 euros à Monsieur ROUSSIASSE Guy, habitant route de la Mairie, N°7, à la Lande Chasles et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

5 – Elections :

Rappel : délai pour les inscriptions sur la liste électorale

- 06 février en mairie et le 04 février sur internet

6 – Questions diverses : pas de question

Séance levée à : 20h45 heures

Prochain conseil municipal, le mercredi 18 février 2026 à 20 heures.

En mairie, le 22 janvier 2026
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL